

(N° 5.)

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SESSION DE 1863-1864.

---

### Projet de Loi contenant le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1864.

(Voir les N°s 90 et 145 de la Chambre des Représentants, session 1862-1863.)

---

**LÉOPOLD, ROI DES BELGES,**

*A tous présents et à venir, Salut.*

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

#### ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements est fixé, pour l'exercice 1864, à la somme de neuf cent soixante-quinze mille deux cents francs (975,200 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 17 décembre 1863.

*Le Président de la Chambre des  
Représentants,*

(Signé) E. VANDENPEEREBOOM.

*Les Secrétaires,*

(Signé) VAN HUMBEECK.

L. DE FLORISONE.

## Budget des Non-Valeurs et des Remboursements, pour 1864.

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanents.	extraordinaires et temporaires.	
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>				
<b>NON-VALEURS.</b>				
1	Non-valeurs sur la contribution foncière . . . . .	510,000	"	663,000 "
2	— — personnelle . . . . .	250,000	"	
3	— sur le droit de patente . . . . .	70,000	"	
4	— sur les redevances des mines. . . . .	5,000	"	
5	— sur le droit de débit des boissons alcooliques.	20,000	"	
6	— — des tabacs. . . . .	3,000	"	
7	Décharge ou remise du droit de patente pour inactivité de bateaux. . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	5,000	"	
<b>CHAPITRE II.</b>				
<b>REMBOURSEMENTS.</b>				
8	Contributions directes, douanes et accises.	Restitutions de droits perçus abusivement, et remboursement de prix d'instruments, ainsi que des fonds reconnus appartenir à des tiers . . . . .		312,200 "
9		Remboursement de la façon d'ouvrages brisés par les agents de la garantie . . . . .		
10	Enregistrement, domaines et forêts.	Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc.—Remboursement de fonds reconnus appartenir à des tiers. . . . .		312,200 "
11		Trésor public. — Remboursements divers. . . . .		
12	Déficit des divers comptables de l'État . . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)		40,000 "	
<b>TOTAL DU BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS . . fr.</b>		<b>975,200</b>	"	<b>975,200</b> "